

## Vendeur/Vendeuse en articles de sport

Le vendeur/vendeuse en articles de sport assure la vente d'articles pour le sport ou/et les loisirs. Il est en magasin et s'occupe du rangement des produits.

### Conditions d'exercice :

- Travail en fin de semaine,
- Horaires irréguliers,
- Souriant et sérieux,
- Bonne résistance physique (90% du temps debout) et nerveuse.

### Les formations qui mènent à ce métier :

- Formations de niveaux V à III (CAP à Bac+ 2),
- Accès direct lié à la pratique d'un sport.

### Exemples de formations :

- **CAP Employé de commerce multi-spécialités,**
- **BEP Vente action marchande,**
- **Bac pro commerce,**
- **BTS Management des unités commerciales,**
- BEPA services spécialité vente de produits frais,
- DUT Techniques de commercialisation,
- ...

### Conditions d'accès aux formations :

Le CAP et le BEP sont accessibles après la troisième et donc après l'obtention du brevet.  
Le bac Pro peut être réalisé après le BEP Vente action commerciale.  
Les autres formations sont accessibles après le baccalauréat.

### Où vous renseigner ?

ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

ANPE : [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)

Fédération des entreprises du commerce et de la distribution.